

Le 6 avril 2021

ENVOYÉE PAR COURRIEL

L'Honorable François Legault, député
Premier ministre du Québec
premierministre@quebec.ca

Objet : Congé payé pour la vaccination contre la COVID-19

Monsieur le Premier ministre,

Unifor représente des centaines de milliers de membres à travers le pays, y compris d'innombrables héroïnes et héros sur la ligne de front de la pandémie, dont certains ont tragiquement succombé à la COVID-19. Nous comprenons très bien combien il est important d'accélérer les efforts de vaccination actuels pour protéger les travailleuses et travailleurs canadiens et remettre notre économie sur des rails solides. Un congé de vaccination rémunéré doit faire partie de l'équation si nous voulons surmonter cette pandémie le plus rapidement possible.

Alors que les efforts de vaccination s'intensifient dans l'ensemble du pays en pleine troisième vague de la pandémie, il est devenu de plus en plus évident qu'il faudra augmenter de façon drastique le nombre de doses quotidiennes administrées afin d'atteindre les objectifs de vaccination fédéraux et provinciaux d'ici la fin de l'été. Nous craignons qu'avec l'élargissement des critères d'admissibilité aux vaccins, les obstacles à l'accès à la vaccination – en particulier pour les employés sans congés payés – ne deviennent encore plus pressants et n'entravent potentiellement les efforts de vaccination.

Des rapports récents ont suggéré que certaines régions du pays ont eu des difficultés à remplir les rendez-vous de vaccination parmi les premières cohortes de bénéficiaires admissibles de plus de 60 ans, dont beaucoup de retraités. Si cette situation est en partie due à l'hésitation à se faire vacciner, les problèmes d'accessibilité – notamment au sein des communautés marginalisées et de celles dont le français est la deuxième ou la troisième langue – jouent sans doute un rôle majeur.

Ces problèmes d'accessibilité ne feront que s'aggraver à mesure que les jeunes cohortes deviendront admissibles mais se trouveront dans l'impossibilité d'accéder aux sites de vaccination pendant les heures de travail en raison de leurs obligations professionnelles. Restreindre les travailleuses et travailleurs à se faire vacciner en dehors des heures de travail

est injuste et ralentira sans aucun doute le taux global de vaccination parmi la population canadienne, ce qui retardera inutilement la fin de la pandémie.

Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons instamment de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que les Canadiennes et Canadiens puissent recevoir leur vaccin contre la COVID-19 dès qu'ils y sont admissibles, en exigeant que les employés bénéficient de congés payés pour se faire vacciner. Les travailleuses et travailleurs ne devraient pas être dans la position d'avoir à choisir entre recevoir un vaccin potentiellement salvateur le plus tôt possible et leur emploi. Alors que de nombreux Canadiens et Canadiennes sont confrontés à des conditions financières critiques en raison de la pandémie, l'argent ne devrait pas être un obstacle à la vaccination.

Nous réitérons également notre appel à légiférer immédiatement sur des congés de maladie payés afin que les travailleuses et travailleurs qui contractent la COVID-19 puissent rester à la maison et être mis en quarantaine sans craindre d'être pénalisés financièrement. Il existe maintenant des preuves indiscutables à travers le pays que les travailleuses et travailleurs de première ligne essentiels qui ne peuvent pas avoir accès à des congés de maladie payés représentent une proportion croissante des cas graves de COVID-19, nécessitant souvent une hospitalisation et des soins intensifs. Le congé de vaccination et les congés de maladie payés sont tous deux nécessaires de toute urgence pour éviter que nos ressources en matière de soins de santé ne soient sollicitées au-delà de leurs limites. Ces congés doivent être instaurés sans délai.

Veuillez agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments respectueux,



Jerry Dias
Président national



Renaud Gagné
Directeur québécois

cc: L. Payne, Daniel Boyer

JD/klsep343